



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Section « Gilberte Rougier »,

3 rue de Chartrèze – 33170 GRADIGNAN

Tél. : 06 31 27 11 67

E-mail : gymvolontaire-033108@epgv.fr

<https://gymvolontairegradignan.jimdofree.com/>

Assemblée générale du 14 janvier 2020

Salle du Solarium

La présidente, Jeannine Audevie, ouvre la séance à 15h. Elle remercie les personnes présentes pour être venues, et présente ses meilleurs vœux à toutes les adhérentes et tous les adhérents, ainsi qu'aux animatrices. Elle remercie Martine Rebiffé, présidente du comité départemental (CODEP). d'être venue, et indique que Mme Jardry, adjointe au maire de Gradignan, devrait nous rejoindre. Le changement de salle, annoncée par la mairie vendredi dernier, a posé quelques problèmes, mais la mairie a tout fait, comme cela se constate, pour que l'assemblée se déroule commodément. D'une manière générale, l'association remercie beaucoup la mairie pour son aide à nos activités : subvention annuelle, mise à disposition de salles.

Sont présentes 60 personnes et 100 ont adressé un pouvoir. Le quorum est donc atteint.

Des membres du comité directeur (codir) de l'association sont aussi présent(e)s : Barbara Bonneau, trésorière, Chantal Lacomblez, trésorière-adjointe, Dominique Drilleau, secrétaire-adjoint, Annick Desbordes, Jacqueline Lagrange, Elisabeth Tauzier. Sont empêchées : Nicole Paucot, secrétaire, et Evelyne Schemid.

La présidente donne la parole à Martine Rebiffé, en précisant que le Codir doit beaucoup au CODEP pour les conseils que donnent ses services. Martine Rebiffé indique qu'elle vient toujours avec plaisir à nos AG et félicite le Codir, les adhérentes et adhérents, et les animatrices de leur dynamisme. Elle rappelle que, pour le sport non compétitif, la fédération est la 1^{ère} au plan national pour le nombre d'adhérent(e)s, dont 22 000 en Gironde. Le CODEP dispose de 4 salariés aptes à conseiller dans les domaines financier, administratif, informatique et d'animation.

Compte rendu de l'AG précédente

La présidente met aux voix l'approbation de compte-rendu de l'AG du 22 janvier 2019, qui avait été affiché dans les salles. Approbation à l'unanimité.

Rapports d'activité

La convocation à la présente AG avait en annexe un rapport d'activité 2018-2019. Nicole Paucot a rédigé un complément de rapport d'activité, qui sera joint au compte-rendu de la présente AG. Nicole étant empêchée, ce rapport complémentaire est lu par Dominique Drilleau.

A noter que la sortie avec Yves Simone (visite du cimetière de La Chartreuse) a eu moins de succès que d'habitude.

La présidente met aux voix les rapports d'activité. Approbation à l'unanimité.

Comptes 2018/2019

Barbara Bonneau présente les comptes 2018-2019 qui se terminent par un excédent de 2 440 euros dans la mesure où le nombre d'adhérent(e)s a été un peu supérieur à celle prévue dans le budget prévisionnel : 264 au lieu de 250. Mais, il y a 5 ans, le nombre était de 295 : nous constatons une érosion régulière. Toutefois, depuis la dernière rentrée, nous n'avons plus de frais de loyer des locaux de l'INJS dans la mesure où la gestion de ces locaux est reprise par la mairie. Nous remercions beaucoup la mairie de nous prêter les locaux de l'INJS ; toutefois ceux-ci ont un problème de chauffage et de ménage.

Suite à une question sur le compte 6041, Barbara explique qu'il s'agit des paiements à leur association respective de prestations de service de Marion et aussi de Christine (pour celle-ci, transitoirement). Les autres animatrices sont salariées, comme le sera aussi Christine.

Chantal Lacomblez lit le rapport rédigé par Jacqueline Lestrade, vérificatrice des comptes, qui n'a pu venir. Elle conclut à la régularité des comptes et propose à l'AG de les approuver.

La présidente met aux voix les rapports financiers. Approuvés à l'unanimité.

Point sur rentrée 2019/2020

La présidente résume le document joint à la convocation, souligne que le nombre actuel d'adhésions est de 250, mais que 6 personnes ont abandonné au cours du 1^{er} trimestre. Des personnes venant d'autres communes n'ont pas renouvelé leur adhésion : elles ne sont plus qu'une vingtaine au lieu de plus de quarante l'exercice précédent. Elle rappelle que, après le départ de Karine, Delphine assure les séances du soir, et elle remercie les huit animatrices pour leur dynamisme et compétence.

Elle confirme qu'un projet de marche nordique est à l'étude.

Il est demandé de pouvoir prolonger d'une demi-heure de stretching la séance de gym tonique de Carole le mercredi matin à l'INJS. Cela paraît peu probable, car en principe, le créneau horaire après notre séance est réservé à l'INJS ou l'IMP Saute Mouton.

Budget prévisionnel 2021/2022

Barbara a calculé le projet sur une base de 250 adhérent(e)s en maintenant le programme annuel des séances. Mais comme nous devons développer notre communication pour maintenir le nombre de licencié(e)s, elle propose d'augmenter la cotisation de 1 euro pour dégager quelques moyens financiers. Le projet de cotisation de base la fait passer de 141 à 142 euros, soit + 0,7%. Par ailleurs un flyer a été réalisé par l'agent de développement du CODEP.

La présidente met aux voix le budget prévisionnel. Approuvé à l'unanimité.

Elections au comité directeur

Candidate pour renouvellement : Chantal Lacomblez

Candidates pour confirmation après cooptation qu'avait faite le codir : Annick Desbordes, Jacqueline Lagrange, Evelyne Schemid, Elisabeth Tauzier.

Le vote a lieu par dépôt dans une urne de bulletins remis lors l'émargement.

Sont exprimés 162 votes, tous en faveur des candidates, qui sont donc élues.

Conclusion : La présidente remercie à nouveau l'assistance et invite tout le monde à la galette de l'amitié